



Mon employeur refuse de me donner la copie de mon contrat travail

Par **gesalz**, le **29/08/2008** à **20:06**

Bonjour,
Mon employeur refuse de me donner une copie de mon contrat de travail.
Comment puis-je l'obliger à me la fournir ?
Merci

Par **Marion2**, le **30/08/2008** à **22:41**

Votre employeur est dans l'obligation de vous remettre copie de votre contrat de travail.
Avez-vous signé ce contrat ? Dans quelle branche travaillez vous ?
L'employeur doit remettre au salarié, dans les 2 mois de l'embauche, un contrat écrit récapitulant leurs obligations respectives.
Si vous avez signé un contrat et qu'il refuse toujours de vous en remettre une copie, faites lui un courrier en recommandé A/R lui spécifiant que malgré vos diverses demandes, vous n'avez toujours pas copie de votre contrat. Dites lui bien que sans remise de cette copie (fixez une date d'une semaine au plus) vous saisirez l'Inspection du Travail.
Bonne chance

Par **gesalz**, le **31/08/2008** à **10:38**

Bonjour et merci de me répondre.

Je travaille au Centre Social de la Mairie de ma commune. J'ai signé un contrat début aout comme remplaçante. Al la signature la responsable m'avait annoncé un travail de 35 h par semaine pendant deux mois, et il résulte que dès le 2ème mois, l'horaire se réduit à une vungtaine d'heures par semaine. Et elle refuse de me donner la copie de mon contrat de travail, pas ouvertement mais en me donnant des évasives.
Merci de votre intérêt.

Par **Marion2**, le **31/08/2008** à **10:39**

Prenez rendez-vous rapidement avec l'adjoint qui s'occupe du personnel

Par **gesalz**, le **31/08/2008** à **12:35**

Merci Laure de votre conseil.
Amicalement